



HEBERGEMENT EN CHAMBRE SINGLE A LA CITE UNIVERSITAIRE DE GENEVE

Horaire d'ouverture de la réception : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h à 17h. En cas d'arrivée après 17h, veuillez appeler les gardiens au numéro suivant : +41 22 839 22 39. (Téléphone disponible à la Réception.)

CONDITIONS GENERALES :

1. Une taxe de séjour obligatoire (art. 10 RTour) est facturée pour l'ensemble du séjour (déjà incluse dans le forfait cours + hébergement de la Maison des Langues).
2. La taxe de séjour me donne droit à la Geneva Transport Card (GTC) des Transports publics genevois (www.tpg.ch) qui, en cas de long séjour, doit être renouvelée tous les 15 jours pour être valable. La GTC donne droit à la gratuité des transports (TPG) sur le canton de Genève uniquement.
3. Aucun petit-déjeuner ou repas n'est proposé avec les offres d'hébergement.
4. Le trousseau de clés reçu comporte : 1 clé de chambre CHF 55.-, 1 clé de boîte aux lettres CHF 19.00, 1 clé d'accès cuisine + frigo CHF 50.00, 1 clé de tiroir CHF 19.00 et 1 porte-clés d'hôtel CHF 15.00. En cas de perte d'une clé, je m'engage à payer le prix de son remplacement.
5. L'accès Wifi (CITEU-Visitors) est gratuit, mais nécessite éventuellement un auto-enregistrement.
6. **Vie communautaire : dans les locaux communs tels que la cuisine, je dois laver et ranger la vaisselle que j'utilise pour les prochain(e)s utilisateurs(trices) après chaque utilisation !!! Les règles de tri des déchets doivent être respectées pour contribuer à la protection de l'environnement. Dans le local à frigo, je veille à verrouiller la porte d'accès en sortant.**
7. Les espaces communs (cuisine, WC, douches) sont nettoyés tous les jours sauf les weekends et jours fériés.
8. Aucune prolongation de séjour avec tarif préférentiel ne sera possible sans arrangement/paiement au préalable avec la Maison des Langues de l'Unige.
9. Le check out est à 10 heures du matin.
10. Tout défaut dans mon logement sera signalé à la Réception.
11. Tout dommage occasionné par négligence ou intentionnellement me sera facturé.
12. La literie est changée une fois par semaine.
13. Le personnel n'est pas autorisé à me rendre des services privés et il ne lui sera remis aucun pourboire.
14. En cas d'urgence j'observerai les consignes affichées sur la porte d'entrée de mon logement.
15. La Cité Universitaire de Genève n'est pas responsable des effets personnels perdus ou volés dans le logement ou locaux de la résidence.
16. Le silence doit être rigoureusement observé dès 22h30, tant dans les logements privés que dans les locaux communs et à l'extérieur des bâtiments. Les personnes externes doivent avoir quitté les bâtiments à 23h30 au plus tard.
17. En cas de non-respect des conditions générales, la direction de la Cité Universitaire de Genève se réserve le droit de mettre un terme immédiat à mon séjour sans remboursement ni compensation financière.

ACCOMMODATION AT THE CITE UNIVERSITAIRE DE GENEVE

Reception opening hours: Monday to Saturday from 8 a.m. to 12 p.m. and from 1 p.m. to 5 p.m. In case of arrival after 5 p.m. please call + 41 22 839 22 39. (Free phone available at Reception.)

GENERAL TERMS :

1. A tourist tax is charged within the price of stay (included within Maison des Langues courses + accommodation package).
2. The tourist tax (art. 10 RTour) grants me the Geneva Transport Card (GTC) of the Geneva Public Transportation company (www.tpg.ch) which, in the case of long stay, must be renewed every 15 days to be valid.
3. No breakfast or meals are offered with accommodation packages.
4. I have received the following keys: 1 room key CHF 55.00, 1 letterbox key CHF 19.00, 1 kitchen access key + fridge CHF 50.00, 1 drawer key CHF 19.00 and 1 hotel key ring CHF 15.00. In case of loss, I accept to pay for its replacement.
5. Internet WiFi access (CITEU-Visitors) is free, but you might need to self-register.
6. **Community life: in common areas such as the kitchen, I must wash and put away the dishes I use for the next users after each use! The rules of waste sorting must be respected to contribute to the protection of the environment. In the fridge room, I make sure to lock the access door when leaving.**
7. The common areas (kitchen, toilets, showers) are cleaned every day except on weekends and public holidays.
8. No extension of stay with a preferential rate will be possible without prior arrangement/payment with the Maison des Langues.
9. Check-out time is at 10 a.m.
10. Any default in the room must be reported to the Reception.
11. I will be charged for any damage caused by negligence or intent.
12. The bedding is changed once a week.
13. Staff is not allowed to provide private services and it will not be given any tips.
14. In case of emergency I shall observe the instructions displayed on the door of my lodging.
15. The Cité Universitaire de Genève is not responsible for any personal belongings lost or stolen in the room or premises of the residence.
16. Silence must be strictly observed from 10:30 p.m., both in private lodgings, in common places and outside the buildings. External visitors must leave the residence at 11:30 p.m. the latest.
17. In the event of non-compliance with the general conditions, the management of the Cité Universitaire de Genève reserves the right to immediately terminate my stay without refund or financial compensation.